

Trains saturés : comment en finir avec les heures de pointe

La solution serait très simple : décaler ses horaires de travail pour dire adieu aux rames bondées. La SNCF prépare une charte incitant les entreprises à faire évoluer leur organisation.

PAR JEAN-GABRIEL BONTINCK

La saturation des RER et trains de banlieue à l'heure de pointe n'est – peut-être – pas une fatalité. Pour le moment, à l'heure fatidique, entre 8 heures et 9 heures, le confort est inexistant dans de nombreuses rames. « Certains de nos trains atteignent 140 % de saturation, avec beaucoup de gens debout », reconnaît Carole Tabourot, directrice adjointe marketing et services de SNCF Transilien. Les RER B et E, ou les lignes P et L, sont particulièrement inconfortables en direction de Paris à cet horaire-là, selon les derniers comptages effectués par la SNCF.

Mais tout n'est pas perdu. « Certaines évolutions dans les modes de travail vont contribuer à désaturer les transports, presque sans rien faire », estime Mireille Bouleau, coauteur avec Pascale Leroi d'une étude sur « Les nouveaux modes de travail et les enjeux de mobilité », publiée aujourd'hui par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France (IAU). Elles pointent des tendances qui vont modifier la façon dont s'effectuent les 12 millions de déplacements domicile-travail chaque jour en Ile-de-France.

TÉLÉTRAVAIL ET COWORKING DEVRAIENT DÉSENGORGER LE TRAFIC

Pour éviter de circuler dans une rame bondée, il existe par exemple une solution très simple, rapide et peu coûteuse, qui n'oblige même pas la SNCF à acheter de nouveaux trains : il suffit de décaler vos horaires. Arriver un peu plus tôt ou un peu plus tard permet donc de fluidifier le trafic. « Un décalage de 5 % des horaires peut suffire à désaturer un train », explique Carole Tabourot. Forte de ce constat, la SNCF a mené une ex-



Saint-Denis (93), hier à 10 heures. Les cadres de six entreprises de l'agglomération Plaine Commune sont incités à décaler leurs horaires pour désaturer les transports en commun.

périmentation sur le territoire de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis), auprès de six grandes entreprises réunissant 20 000 salariés.

600 personnes se sont prêtées à un jeu l'an dernier : ils gagnaient des points s'ils se déplaçaient en dehors de l'heure de pointe. « Il y a eu 2 000 décalages en deux semaines, cela a permis de faire baisser la fréquentation en heure de pointe de 7,3 %, et libérer l'équivalent de dix voitures de RER », note Carole Tabourot. Et 40 % d'entre eux sont prêts à continuer. La SNCF prépare une charte pour inciter les entreprises à suivre cet exemple, et cible

d'autres territoires (La Défense, Nanterre, Saint-Quentin-en-Yvelines ou Roissy) pour mener d'autres expérimentations.

À l'avenir, de nouvelles façons de travailler pourraient aussi contribuer à faire baisser les pointes. Il s'agit notamment de l'explosion de l'emploi non salarié. « En dix ans, cela a représenté 40 % des gains d'emploi », note Pascale Leroi. Or, ces travailleurs indépendants sont plus maîtres de leur lieu de travail et de leurs horaires. »

Télétravail, coworking... autant de modes de travail qui se développent avec ces travailleurs indépendants,

et qui ne nécessitent pas d'emprunter des axes de transports déjà saturés. L'étude de l'IAU pointe aussi la hausse des services à la personne (femmes de ménage, personnes âgées, gardes d'enfants). « Ce secteur va croître de 74 % d'ici à 2030, note Mireille Bouleau. Ces emplois vont croître dans des zones résidentielles, comme en Seine-et-Marne, et cela va créer des « navettes inversées », dans des zones où l'offre de transport est faible. »

CONTACT

Une question, une info ? Notre adresse : transports@leparisien.fr

« Je pars travailler plus tard, je suis plus détendu »

DIDIER, DE NOISY-LE-GRAND (93)

CADRE CHEZ ORANGE à Saint-Denis (93), Didier passe chaque jour plus d'une heure dans les transports, sur les RER A



puis B, pour aller au bureau depuis son domicile de Noisy-le-Grand. Mais depuis quelque temps, son entreprise lui permet d'aménager ses horaires à sa guise. « Je pars vers 8 h 30, 9 heures, explique-t-il, avant de rentrer au bureau vers 10 heures. Je suis plus détendu, il y a moins de monde dans les transports. » Hier matin, même après la pointe de 9 h 30, les RER B arrivent encore à intervalles très réguliers depuis Paris, déversant un flot non négligeable de salariés. Comme Didier, Jean-Michel ou Cédric préfèrent arriver à 10 heures chez Orange, avec la bienveillance de leur employeur. Et tous s'octroient, environ une fois par semaine, un jour de télétravail. « C'est occasionnel, il n'y a pas de convention avec l'employeur, c'est un peu flou mais on peut le faire, explique Didier. C'est une tendance positive mais il faut veiller à notre droit à la déconnexion. Il y a aussi certains managers qui acceptent encore mal le télétravail. »

J.-G.B.